



AG2R LA MONDIALE

RENTE
UNIVERSELLE
—

PRÉSENTATION DES OPTIONS ET TARIFICATION

Suite à l'arrêt « Test-Achats » du 1^{er} mars 2011 de la Cour de Justice de l'Union Européenne, les règles d'utilisation des tables de mortalité sont modifiées.

A compter du 21 décembre 2012, les assureurs doivent appliquer la même table de mortalité aux hommes et aux femmes, ce qui conduit à cesser d'appliquer des tarifs différenciés en fonction du genre, pour respecter le principe d'égalité entre les hommes et les femmes.

Le calcul des tarifications de rente viagère se fera donc désormais sur la base de la table TGF05, aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Cette modification ne s'applique qu'aux rentes à compter du 21 décembre 2012.

La Mondiale Partenaire, comme l'ensemble des assureurs, a donc modifié sa tarification afin de prendre en compte ces changements.

Par ailleurs, les taux techniques retenus pour les nouvelles rentes sont de 0 % l'an. Ces taux techniques pourront être revus en cours d'année.

L'adhérent et le réversataire doivent être âgés de 40 à 85 ans à la date de l'adhésion.

Nous vous invitons à prendre connaissance de la nouvelle tarification de notre offre Rente Universelle et de ses nombreuses garanties optionnelles rappelées ci-après.

Les exemples et grilles tarifaires indiqués ci-après sont mentionnés à titre indicatif afin d'estimer l'ordre de grandeur de la prime à verser.

OPTIONS DE LA RENTE PRINCIPALE

Les options de rente ci-dessous s'appliquent aux arrérages servis dans le cadre de la rente principale, reposant sur la vie de l'assuré.

L'option « garantie dépendance »

En cas de dépendance de l'assuré reconnue par l'assureur (selon les modalités précisées dans les conditions générales), le montant des arrérages de la rente principale est doublé jusqu'à la fin de l'état de dépendance et au plus tard jusqu'au décès de l'assuré.

L'option « majoration / minoration »

L'assuré a la possibilité de choisir un montant de rente majoré de 10, 20 ou 30 % pendant une période allant de 2 à 5 ans à compter de l'adhésion (non renouvelable). Cette option permet de percevoir des arrérages plus importants pendant la période de majoration, en contrepartie d'arrérages plus faibles par la suite.

De la même façon, il est possible de choisir un montant de rente minoré de 10, 20 ou 30 % pendant une période allant de 2 à 5 ans. Ainsi, l'assuré diminue ses arrérages immédiats pour augmenter ceux qu'il percevra par la suite.

LA PROTECTION DES PROCHES

Le montant de l'arrérage est calculé à partir du revenu servi au titre de la rente principale de l'assuré, hors option « dépendance » ou « majoration / minoration ».

L'option « garantie décès »

Lors du décès de l'assuré ou, le cas échéant, lors du décès du bénéficiaire de la réversion s'il est postérieur, l'assureur verse un capital décès au bénéficiaire de la garantie. Il est donc recommandé que ce dernier soit différent du bénéficiaire de la réversion.

Le montant du capital décès versé correspond au versement initial de l'assuré net de frais d'entrée, diminué du cumul des rentes versées par l'assureur (hors doublement garantie dépendance) au titre de la présente adhésion. Si le cumul des rentes versées par l'assureur est supérieur au versement initial, le capital décès est nul.

L'option « annuités garanties »

Si l'assuré opte pour une rente viagère avec annuités garanties, l'assureur s'engage à verser au minimum le nombre d'annuités garanties choisi et ce, quelle que soit la date du décès de l'assuré.

Le nombre d'annuités devra respecter les limites réglementaires. Le nombre d'annuités garanties ne pourra excéder 25 ans si l'assuré est âgé de 60 à 62 ans ; 20 ans s'il est âgé de 63 à 67 ans ; 15 ans s'il est âgé de 68 ans à 72 ans ; 10 ans s'il est âgé de 73 ans à 77 ans et 5 ans s'il est âgé de 78 ans à 80 ans.

En cas de décès de l'assuré avant la fin de la période garantie, le bénéficiaire des annuités garanties (qui peut être différent du bénéficiaire de la réversion) devient titulaire de la rente et bénéficie des revenus restant dus jusqu'au terme du nombre minimum d'annuités garanties.

L'option « réversion adaptée »

En cas de décès de l'assuré, le bénéficiaire de la réversion devient titulaire de la rente et bénéficie de la fraction de réversion, entre 5 % et 100 %, déterminée initialement par l'assuré et mentionnée dans le certificat d'adhésion.

L'option « réversion majorée »

En cas de décès de l'assuré, le bénéficiaire de la réversion devient titulaire de la rente et bénéficie de la fraction de réversion, entre 105 % et 200 %, déterminée initialement par l'assuré et mentionnée dans le certificat d'adhésion. L'assuré désirant opter pour la garantie réversion majorée doit satisfaire à l'adhésion aux formalités médicales simplifiées, en fonction desquelles l'assureur se prononcera sur l'acceptation ou le refus des garanties complémentaires demandées.

CHOIX DES OPTIONS

Lors de l'adhésion, l'assuré a la possibilité de choisir parmi les options définies ci-dessus. Son choix est effectué exclusivement au moment de l'adhésion et ne peut être modifié ultérieurement.

L'adhérent peut opter pour une ou plusieurs options. Cependant, les « annuités garanties » ne peuvent se combiner avec les options « garantie décès » ou « majoration/minoration ».

	Réversion	Dépendance	Annuités garanties	Rente majorée / minorée
Capital DC	oui	oui	non	oui
Réversion		oui	oui	oui
Dépendance			oui	oui
Annuités garanties				non

RENTE UNIVERSELLE - TARIFS JUILLET 2016 - TAUX TECHNIQUES EN VIGUEUR POUR 1 € DE RENTE ANNUELLE AVEC DES ARRÉRAGES D'UNE PÉRIODICITÉ ANNUELLE

Exemple

- assuré de : 75 ans
- réversataire de : 75 ans
- taux de réversion à 100%
- dépendance : oui
- rente annuelle de :
10 000,00€

Montant de la prime à verser :

- = 10 000,00€ x
(17,13 + (100% / 10%)
x 0,39 + 1,18)
- = 222 100,00€ (nette
de droits d'entrée)

Exemple Majoration

- assuré de : 75 ans
- majoration : oui
- rente annuelle de :
10 000 € au terme de
la période de majoration
- rente annuelle majorée :
= 10 000,00€ x (1 + 30%)
= 13 000,00 € pendant
5 ans

Montant de la prime à verser :

- = 10 000,00€ x
(17,13 + 1,44)
- = 185 700,00€ (nette
de droits d'entrée)

Age	Tarif annuel		Complément de tarif pour les garanties optionnelles					
	Rente base ⁽¹⁾	Nombre d'annuités garanties ⁽²⁾	Annuités garanties ⁽³⁾	Option majorée ⁽⁴⁾	Option minorée ⁽⁵⁾	Réversion 10 % ⁽⁶⁾	Garantie Dépendance	Garantie Décès ⁽⁷⁾
40 ans	54,34 €			1,50 €	-1,50 €	0,57 €		25,66 €
41 ans	53,22 €			1,50 €	-1,50 €	0,57 €		25,78 €
42 ans	52,09 €			1,50 €	-1,50 €	0,57 €		25,91 €
43 ans	50,97 €			1,50 €	-1,50 €	0,57 €		26,03 €
44 ans	49,85 €			1,50 €	-1,50 €	0,57 €		26,15 €
45 ans	48,73 €			1,50 €	-1,50 €	0,56 €		26,27 €
46 ans	47,62 €			1,50 €	-1,50 €	0,56 €		26,38 €
47 ans	46,51 €			1,49 €	-1,49 €	0,56 €		26,49 €
48 ans	45,40 €			1,49 €	-1,49 €	0,56 €		26,60 €
49 ans	44,30 €			1,49 €	-1,49 €	0,55 €		26,70 €
50 ans	43,20 €			1,49 €	-1,49 €	0,55 €		26,80 €
51 ans	42,11 €			1,49 €	-1,49 €	0,55 €		26,89 €
52 ans	41,02 €			1,49 €	-1,49 €	0,54 €		26,98 €
53 ans	39,94 €			1,49 €	-1,49 €	0,54 €		27,06 €
54 ans	38,86 €			1,49 €	-1,49 €	0,53 €		27,14 €
55 ans	37,78 €			1,49 €	-1,49 €	0,53 €		27,22 €
56 ans	36,71 €			1,49 €	-1,49 €	0,52 €		27,29 €
57 ans	35,64 €			1,49 €	-1,49 €	0,52 €		27,36 €
58 ans	34,57 €			1,49 €	-1,49 €	0,51 €		27,43 €
59 ans	33,51 €			1,49 €	-1,49 €	0,51 €		27,49 €
60 ans	32,45 €	25 ans	1,60 €	1,49 €	-1,49 €	0,50 €	1,21 €	27,55 €
61 ans	31,40 €	25 ans	1,77 €	1,49 €	-1,49 €	0,49 €	1,22 €	27,60 €
62 ans	30,34 €	25 ans	1,96 €	1,49 €	-1,49 €	0,49 €	1,23 €	27,66 €
63 ans	29,28 €	20 ans	1,14 €	1,48 €	-1,48 €	0,48 €	1,24 €	27,72 €
64 ans	28,23 €	20 ans	1,27 €	1,48 €	-1,48 €	0,48 €	1,25 €	27,77 €
65 ans	27,18 €	20 ans	1,41 €	1,48 €	-1,48 €	0,47 €	1,26 €	27,82 €
66 ans	26,13 €	20 ans	1,58 €	1,48 €	-1,48 €	0,46 €	1,26 €	27,87 €
67 ans	25,09 €	20 ans	1,78 €	1,48 €	-1,48 €	0,46 €	1,26 €	27,91 €
68 ans	24,06 €	15 ans	0,92 €	1,48 €	-1,48 €	0,45 €	1,26 €	27,94 €
69 ans	23,04 €	15 ans	1,04 €	1,47 €	-1,47 €	0,44 €	1,26 €	27,96 €
70 ans	22,03 €	15 ans	1,17 €	1,47 €	-1,47 €	0,43 €	1,25 €	27,97 €
71 ans	21,02 €	15 ans	1,32 €	1,47 €	-1,47 €	0,43 €	1,24 €	27,98 €
72 ans	20,03 €	15 ans	1,50 €	1,46 €	-1,46 €	0,42 €	1,23 €	27,97 €
73 ans	19,05 €	10 ans	0,63 €	1,46 €	-1,46 €	0,41 €	1,22 €	27,95 €
74 ans	18,08 €	10 ans	0,72 €	1,45 €	-1,45 €	0,40 €	1,20 €	27,92 €
75 ans	17,13 €	10 ans	0,82 €	1,44 €	-1,44 €	0,39 €	1,18 €	27,87 €
76 ans	16,19 €	10 ans	0,94 €	1,44 €	-1,44 €	0,38 €		27,14 €
77 ans	15,27 €	10 ans	1,07 €	1,43 €	-1,43 €	0,37 €		27,06 €
78 ans	14,38 €	5 ans	0,28 €	1,42 €	-1,42 €	0,36 €		26,96 €
79 ans	13,50 €	5 ans	0,32 €	1,41 €	-1,41 €	0,35 €		27,00 €
80 ans	12,65 €	5 ans	0,36 €	1,39 €	-1,39 €	0,34 €		26,85 €
81 ans	11,82 €			1,37 €	-1,37 €	0,32 €		26,68 €
82 ans	11,01 €			1,35 €	-1,35 €	0,31 €		26,49 €
83 ans	10,24 €			1,33 €	-1,33 €	0,30 €		26,76 €
84 ans	9,51 €			1,31 €	-1,31 €	0,28 €		24,83 €
85 ans	8,80 €			1,28 €	-1,28 €	0,27 €		24,70 €

(1) tarif sans garantie optionnelle.

(2) nombre maximal d'annuités garanties par âge.

(3) tarif pour un nombre maximal d'annuités garanties.

(4) tarif pour une majoration des annuités de 30% sur 5 ans.

(5) tarif pour une minoration des annuités de 30% sur 5 ans.

(6) tarif pour un réversataire même âge que l'assuré principal et pour 10% de réversion (sans options d'annuités garanties ou option minorée / majorée).

(7) tarif pour la garantie décès seule (sans combinaison avec une autre option complémentaire)

Remarques

- Les options Annuités Garanties et Option majorée / minorée ne peuvent être combinées

- Les options Annuités Garanties et la garantie décès ne peuvent être combinées

- Taux technique : 0%

Le résultat du calcul ci-dessus est réalisé à titre indicatif, dans le but d'estimer l'ordre de grandeur de la prime à verser.

RENTE UNIVERSELLE - TARIFS JUILLET 2016 - TAUX TECHNIQUES EN VIGUEUR POUR 1 € DE RENTE ANNUELLE AVEC DES ARRÉRAGES D'UNE PÉRIODICITÉ SEMESTRIELLE

Exemple

- assuré de : 75 ans
- réversataire de : 75 ans
- taux de réversion à 100%
- dépendance : oui
- rente annuelle de :
10 000,00€

Montant de la prime à verser :

= 10 000,00€ x
(17,38 + (100% / 10%)
x 0,42 + 1,18)
= 227 600,00€ (nette
de droits d'entrée)

Exemple Majoration

- assuré de : 75 ans
- majoration : oui
- rente annuelle de :
10 000 € au terme de
la période de majoration
- rente annuelle majorée :
= 10 000,00€ x (1 + 30%)
= 13 000,00 € pendant
5 ans

Montant de la prime à verser :

= 10 000,00€ x
(17,38 + 1,45)
= 188 300,00€ (nette
de droits d'entrée)

Age	Tarif semestriel		Complément de tarif pour les garanties optionnelles					
	Rente base ⁽¹⁾	Nombre d'annuités garanties ⁽²⁾	Annuités garanties ⁽³⁾	Option majorée ⁽⁴⁾	Option minorée ⁽⁵⁾	Réversion 10 % ⁽⁶⁾	Garantie Dépendance	Garantie Décès ⁽⁷⁾
40 ans	54,59 €			1,50 €	-1,50 €	0,60 €		25,66 €
41 ans	53,47 €			1,50 €	-1,50 €	0,59 €		25,78 €
42 ans	52,34 €			1,50 €	-1,50 €	0,59 €		25,91 €
43 ans	51,22 €			1,50 €	-1,50 €	0,59 €		26,03 €
44 ans	50,10 €			1,50 €	-1,50 €	0,59 €		26,15 €
45 ans	48,98 €			1,50 €	-1,50 €	0,59 €		26,27 €
46 ans	47,87 €			1,50 €	-1,50 €	0,59 €		26,38 €
47 ans	46,76 €			1,49 €	-1,49 €	0,58 €		26,49 €
48 ans	45,65 €			1,49 €	-1,49 €	0,58 €		26,60 €
49 ans	44,55 €			1,49 €	-1,49 €	0,58 €		26,70 €
50 ans	43,45 €			1,49 €	-1,49 €	0,57 €		26,80 €
51 ans	42,36 €			1,49 €	-1,49 €	0,57 €		26,89 €
52 ans	41,27 €			1,49 €	-1,49 €	0,57 €		26,98 €
53 ans	40,19 €			1,49 €	-1,49 €	0,56 €		27,06 €
54 ans	39,11 €			1,49 €	-1,49 €	0,56 €		27,14 €
55 ans	38,03 €			1,49 €	-1,49 €	0,55 €		27,22 €
56 ans	36,96 €			1,49 €	-1,49 €	0,55 €		27,29 €
57 ans	35,89 €			1,49 €	-1,49 €	0,54 €		27,36 €
58 ans	34,82 €			1,49 €	-1,49 €	0,54 €		27,43 €
59 ans	33,76 €			1,49 €	-1,49 €	0,53 €		27,49 €
60 ans	32,70 €	25 ans	1,60 €	1,49 €	-1,49 €	0,52 €	1,21 €	27,55 €
61 ans	31,65 €	25 ans	1,77 €	1,49 €	-1,49 €	0,52 €	1,22 €	27,60 €
62 ans	30,59 €	25 ans	1,96 €	1,49 €	-1,49 €	0,51 €	1,23 €	27,66 €
63 ans	29,53 €	20 ans	1,14 €	1,49 €	-1,49 €	0,51 €	1,24 €	27,72 €
64 ans	28,48 €	20 ans	1,27 €	1,48 €	-1,48 €	0,50 €	1,25 €	27,77 €
65 ans	27,43 €	20 ans	1,41 €	1,48 €	-1,48 €	0,49 €	1,26 €	27,82 €
66 ans	26,38 €	20 ans	1,58 €	1,48 €	-1,48 €	0,49 €	1,26 €	27,87 €
67 ans	25,34 €	20 ans	1,78 €	1,48 €	-1,48 €	0,48 €	1,26 €	27,91 €
68 ans	24,31 €	15 ans	0,92 €	1,48 €	-1,48 €	0,47 €	1,26 €	27,94 €
69 ans	23,29 €	15 ans	1,04 €	1,48 €	-1,48 €	0,47 €	1,26 €	27,96 €
70 ans	22,28 €	15 ans	1,17 €	1,47 €	-1,47 €	0,46 €	1,25 €	27,97 €
71 ans	21,27 €	15 ans	1,32 €	1,47 €	-1,47 €	0,45 €	1,24 €	27,98 €
72 ans	20,28 €	15 ans	1,50 €	1,47 €	-1,47 €	0,44 €	1,23 €	27,97 €
73 ans	19,30 €	10 ans	0,63 €	1,46 €	-1,46 €	0,43 €	1,22 €	27,95 €
74 ans	18,33 €	10 ans	0,72 €	1,46 €	-1,46 €	0,42 €	1,20 €	27,92 €
75 ans	17,38 €	10 ans	0,82 €	1,45 €	-1,45 €	0,42 €	1,18 €	27,87 €
76 ans	16,44 €	10 ans	0,94 €	1,44 €	-1,44 €	0,41 €		27,14 €
77 ans	15,52 €	10 ans	1,07 €	1,43 €	-1,43 €	0,39 €		27,06 €
78 ans	14,63 €	5 ans	0,28 €	1,42 €	-1,42 €	0,38 €		26,96 €
79 ans	13,75 €	5 ans	0,32 €	1,41 €	-1,41 €	0,37 €		27,00 €
80 ans	12,90 €	5 ans	0,36 €	1,40 €	-1,40 €	0,36 €		26,85 €
81 ans	12,07 €			1,39 €	-1,39 €	0,35 €		26,68 €
82 ans	11,26 €			1,37 €	-1,37 €	0,33 €		26,99 €
83 ans	10,49 €			1,35 €	-1,35 €	0,32 €		26,76 €
84 ans	9,76 €			1,32 €	-1,32 €	0,31 €		24,83 €
85 ans	9,05 €			1,30 €	-1,30 €	0,29 €		24,70 €

(1) tarif sans garantie optionnelle.

(2) nombre maximal d'annuités garanties par âge.

(3) tarif pour un nombre maximal d'annuités garanties.

(4) tarif pour une majoration des annuités de 30% sur 5 ans.

(5) tarif pour une minoration des annuités de 30% sur 5 ans.

(6) tarif pour un réversataire même âge que l'assuré principal et pour 10% de réversion (sans options d'annuités garanties ou option minorée / majorée).

(7) tarif pour la garantie décès seule (sans combinaison avec une autre option complémentaire)

Remarques

- Les options Annuités Garanties et Option majorée / minorée ne peuvent être combinées

- Les options Annuités Garanties et la garantie décès ne peuvent être combinées

- Taux technique : 0%

Le résultat du calcul ci-dessus est réalisé à titre indicatif, dans le but d'estimer l'ordre de grandeur de la prime à verser.

RENTE UNIVERSELLE - TARIFS JUILLET 2016 - TAUX TECHNIQUES EN VIGUEUR POUR 1 € DE RENTE ANNUELLE AVEC DES ARRÉRAGES D'UNE PÉRIODICITÉ TRIMESTRIELLE

Exemple

- assuré de : 75 ans
- réversataire de : 75 ans
- taux de réversion à 100%
- dépendance : oui
- rente annuelle de : 10 000,00€

Montant de la prime à verser :

- = 10 000,00€ x (17,50 + (100% / 10%) x 0,43 + 1,18)
- = 229 800,00€ (nette de droits d'entrée)

Exemple Majoration

- assuré de : 75 ans
- majoration : oui
- rente annuelle de : 10 000 € au terme de la période de majoration
- rente annuelle majorée : = 10 000,00€ x (1 + 30%) = 13 000,00 € pendant 5 ans

Montant de la prime à verser :

- = 10 000,00€ x (17,50 + 1,45)
- = 189 500,00€ (nette de droits d'entrée)

Age	Tarif trimestriel		Complément de tarif pour les garanties optionnelles					
	Rente base ⁽¹⁾	Nombre d'annuités garanties ⁽²⁾	Annuités garanties ⁽³⁾	Option majorée ⁽⁴⁾	Option minorée ⁽⁵⁾	Réversion 10 % ⁽⁶⁾	Garantie Dépendance	Garantie Décès ⁽⁷⁾
40 ans	54,72 €			1,50 €	-1,50 €	0,61 €		25,66 €
41 ans	53,59 €			1,50 €	-1,50 €	0,61 €		25,78 €
42 ans	52,47 €			1,50 €	-1,50 €	0,61 €		25,91 €
43 ans	51,34 €			1,50 €	-1,50 €	0,60 €		26,03 €
44 ans	50,23 €			1,50 €	-1,50 €	0,60 €		26,15 €
45 ans	49,11 €			1,50 €	-1,50 €	0,60 €		26,27 €
46 ans	47,99 €			1,50 €	-1,50 €	0,60 €		26,38 €
47 ans	46,88 €			1,50 €	-1,50 €	0,60 €		26,49 €
48 ans	45,78 €			1,49 €	-1,49 €	0,59 €		26,60 €
49 ans	44,67 €			1,49 €	-1,49 €	0,59 €		26,70 €
50 ans	43,58 €			1,49 €	-1,49 €	0,59 €		26,80 €
51 ans	42,49 €			1,49 €	-1,49 €	0,58 €		26,89 €
52 ans	41,40 €			1,49 €	-1,49 €	0,58 €		26,98 €
53 ans	40,32 €			1,49 €	-1,49 €	0,57 €		27,06 €
54 ans	39,24 €			1,49 €	-1,49 €	0,57 €		27,14 €
55 ans	38,16 €			1,49 €	-1,49 €	0,56 €		27,22 €
56 ans	37,08 €			1,49 €	-1,49 €	0,56 €		27,29 €
57 ans	36,01 €			1,49 €	-1,49 €	0,55 €		27,36 €
58 ans	34,95 €			1,49 €	-1,49 €	0,55 €		27,43 €
59 ans	33,89 €			1,49 €	-1,49 €	0,54 €		27,49 €
60 ans	32,83 €	25 ans	1,60 €	1,49 €	-1,49 €	0,54 €	1,21 €	27,55 €
61 ans	31,77 €	25 ans	1,77 €	1,49 €	-1,49 €	0,53 €	1,22 €	27,60 €
62 ans	30,72 €	25 ans	1,96 €	1,49 €	-1,49 €	0,52 €	1,23 €	27,66 €
63 ans	29,66 €	20 ans	1,14 €	1,49 €	-1,49 €	0,52 €	1,24 €	27,72 €
64 ans	28,60 €	20 ans	1,27 €	1,49 €	-1,49 €	0,51 €	1,25 €	27,77 €
65 ans	27,55 €	20 ans	1,41 €	1,48 €	-1,48 €	0,51 €	1,26 €	27,82 €
66 ans	26,51 €	20 ans	1,58 €	1,48 €	-1,48 €	0,50 €	1,26 €	27,87 €
67 ans	25,47 €	20 ans	1,78 €	1,48 €	-1,48 €	0,49 €	1,26 €	27,91 €
68 ans	24,44 €	15 ans	0,92 €	1,48 €	-1,48 €	0,49 €	1,26 €	27,94 €
69 ans	23,42 €	15 ans	1,04 €	1,48 €	-1,48 €	0,48 €	1,26 €	27,96 €
70 ans	22,40 €	15 ans	1,17 €	1,47 €	-1,47 €	0,47 €	1,25 €	27,97 €
71 ans	21,40 €	15 ans	1,32 €	1,47 €	-1,47 €	0,46 €	1,24 €	27,98 €
72 ans	20,41 €	15 ans	1,50 €	1,47 €	-1,47 €	0,45 €	1,23 €	27,97 €
73 ans	19,42 €	10 ans	0,63 €	1,46 €	-1,46 €	0,45 €	1,22 €	27,95 €
74 ans	18,45 €	10 ans	0,72 €	1,46 €	-1,46 €	0,44 €	1,20 €	27,92 €
75 ans	17,50 €	10 ans	0,82 €	1,45 €	-1,45 €	0,43 €	1,18 €	27,87 €
76 ans	16,57 €	10 ans	0,94 €	1,45 €	-1,45 €	0,42 €		27,14 €
77 ans	15,65 €	10 ans	1,07 €	1,44 €	-1,44 €	0,41 €		27,06 €
78 ans	14,75 €	5 ans	0,28 €	1,43 €	-1,43 €	0,40 €		26,96 €
79 ans	13,87 €	5 ans	0,32 €	1,42 €	-1,42 €	0,38 €		27,00 €
80 ans	13,02 €	5 ans	0,36 €	1,41 €	-1,41 €	0,37 €		26,85 €
81 ans	12,19 €			1,39 €	-1,39 €	0,36 €		26,68 €
82 ans	11,39 €			1,37 €	-1,37 €	0,35 €		26,99 €
83 ans	10,62 €			1,35 €	-1,35 €	0,33 €		26,76 €
84 ans	9,88 €			1,33 €	-1,33 €	0,32 €		24,83 €
85 ans	9,18 €			1,31 €	-1,31 €	0,31 €		24,70 €

(1) tarif sans garantie optionnelle.

(2) nombre maximal d'annuités garanties par âge.

(3) tarif pour un nombre maximal d'annuités garanties.

(4) tarif pour une majoration des annuités de 30% sur 5 ans.

(5) tarif pour une minoration des annuités de 30% sur 5 ans.

(6) tarif pour un réversataire même âge que l'assuré principal et pour 10% de réversion (sans options d'annuités garanties ou option minorée / majorée).

(7) tarif pour la garantie décès seule (sans combinaison avec une autre option complémentaire)

Remarques

- Les options Annuités Garanties et Option majorée / minorée ne peuvent être combinées
- Les options Annuités Garanties et la garantie décès ne peuvent être combinées
- Taux technique : 0%

Le résultat du calcul ci-dessus est réalisé à titre indicatif, dans le but d'estimer l'ordre de grandeur de la prime à verser.

RENTE UNIVERSELLE - TARIFS JUILLET 2016 - TAUX TECHNIQUES EN VIGUEUR POUR 1 € DE RENTE ANNUELLE AVEC DES ARRÉRAGES D'UNE PÉRIODICITÉ MENSUELLE

Exemple

- assuré de : 75 ans
- réversataire de : 75 ans
- taux de réversion à 100%
- dépendance : oui
- rente annuelle de :
10 000,00€

Montant de la prime à verser :

= 10 000,00€ x
(17,58 + (100% / 10%)
x 0,44 + 1,18)
= 231 600,00€ (nette
de droits d'entrée)

Exemple Majoration

- assuré de : 75 ans
- majoration : oui
- rente annuelle de :
10 000 € au terme de
la période de majoration
- rente annuelle majorée :
= 10 000,00€ x (1 + 30%)
= 13 000,00 € pendant
5 ans

Montant de la prime à verser :

= 10 000,00€ x
(17,58 + 1,45)
= 190 300,00€ (nette
de droits d'entrée)

Age	Tarif mensuel		Complément de tarif pour les garanties optionnelles					Garantie Dépendance	Garantie Décès ⁽⁷⁾
	Rente base ⁽¹⁾	Nombre d'annuités garanties ⁽²⁾	Annuités garanties ⁽³⁾	Option majorée ⁽⁴⁾	Option minorée ⁽⁵⁾	Réversion 10 % ⁽⁶⁾			
40 ans	54,80 €			1,50 €	-1,50 €	0,62 €		25,66 €	
41 ans	53,68 €			1,50 €	-1,50 €	0,61 €		25,78 €	
42 ans	52,55 €			1,50 €	-1,50 €	0,61 €		25,91 €	
43 ans	51,43 €			1,50 €	-1,50 €	0,61 €		26,03 €	
44 ans	50,31 €			1,50 €	-1,50 €	0,61 €		26,15 €	
45 ans	49,19 €			1,50 €	-1,50 €	0,61 €		26,27 €	
46 ans	48,08 €			1,50 €	-1,50 €	0,61 €		26,38 €	
47 ans	46,97 €			1,50 €	-1,50 €	0,60 €		26,49 €	
48 ans	45,86 €			1,49 €	-1,49 €	0,60 €		26,60 €	
49 ans	44,75 €			1,49 €	-1,49 €	0,60 €		26,70 €	
50 ans	43,66 €			1,49 €	-1,49 €	0,59 €		26,80 €	
51 ans	42,57 €			1,49 €	-1,49 €	0,59 €		26,89 €	
52 ans	41,48 €			1,49 €	-1,49 €	0,59 €		26,98 €	
53 ans	40,40 €			1,49 €	-1,49 €	0,58 €		27,06 €	
54 ans	39,32 €			1,49 €	-1,49 €	0,58 €		27,14 €	
55 ans	38,24 €			1,49 €	-1,49 €	0,57 €		27,22 €	
56 ans	37,17 €			1,49 €	-1,49 €	0,57 €		27,29 €	
57 ans	36,10 €			1,49 €	-1,49 €	0,56 €		27,36 €	
58 ans	35,03 €			1,49 €	-1,49 €	0,56 €		27,43 €	
59 ans	33,97 €			1,49 €	-1,49 €	0,55 €		27,49 €	
60 ans	32,91 €	25 ans	1,60 €	1,49 €	-1,49 €	0,54 €	1,21 €	27,55 €	
61 ans	31,86 €	25 ans	1,77 €	1,49 €	-1,49 €	0,54 €	1,22 €	27,60 €	
62 ans	30,80 €	25 ans	1,96 €	1,49 €	-1,49 €	0,53 €	1,23 €	27,66 €	
63 ans	29,74 €	20 ans	1,14 €	1,49 €	-1,49 €	0,53 €	1,24 €	27,72 €	
64 ans	28,68 €	20 ans	1,27 €	1,49 €	-1,49 €	0,52 €	1,25 €	27,77 €	
65 ans	27,63 €	20 ans	1,41 €	1,48 €	-1,48 €	0,51 €	1,26 €	27,82 €	
66 ans	26,59 €	20 ans	1,58 €	1,48 €	-1,48 €	0,51 €	1,26 €	27,87 €	
67 ans	25,55 €	20 ans	1,78 €	1,48 €	-1,48 €	0,50 €	1,26 €	27,91 €	
68 ans	24,52 €	15 ans	0,92 €	1,48 €	-1,48 €	0,49 €	1,26 €	27,94 €	
69 ans	23,50 €	15 ans	1,04 €	1,48 €	-1,48 €	0,49 €	1,26 €	27,96 €	
70 ans	22,48 €	15 ans	1,17 €	1,47 €	-1,47 €	0,48 €	1,25 €	27,97 €	
71 ans	21,48 €	15 ans	1,32 €	1,47 €	-1,47 €	0,47 €	1,24 €	27,98 €	
72 ans	20,49 €	15 ans	1,50 €	1,47 €	-1,47 €	0,46 €	1,23 €	27,97 €	
73 ans	19,50 €	10 ans	0,63 €	1,46 €	-1,46 €	0,45 €	1,22 €	27,95 €	
74 ans	18,54 €	10 ans	0,72 €	1,46 €	-1,46 €	0,44 €	1,20 €	27,92 €	
75 ans	17,58 €	10 ans	0,82 €	1,45 €	-1,45 €	0,44 €	1,18 €	27,87 €	
76 ans	16,65 €	10 ans	0,94 €	1,45 €	-1,45 €	0,43 €		27,14 €	
77 ans	15,73 €	10 ans	1,07 €	1,44 €	-1,44 €	0,41 €		27,06 €	
78 ans	14,83 €	5 ans	0,28 €	1,43 €	-1,43 €	0,40 €		26,96 €	
79 ans	13,96 €	5 ans	0,32 €	1,42 €	-1,42 €	0,39 €		27,00 €	
80 ans	13,10 €	5 ans	0,36 €	1,41 €	-1,41 €	0,38 €		26,85 €	
81 ans	12,27 €			1,39 €	-1,39 €	0,37 €		26,68 €	
82 ans	11,47 €			1,38 €	-1,38 €	0,35 €		26,99 €	
83 ans	10,70 €			1,36 €	-1,36 €	0,34 €		26,76 €	
84 ans	9,97 €			1,34 €	-1,34 €	0,33 €		24,83 €	
85 ans	9,26 €			1,32 €	-1,32 €	0,31 €		24,70 €	

(1) tarif sans garantie optionnelle.

(2) nombre maximal d'annuités garanties par âge.

(3) tarif pour un nombre maximal d'annuités garanties.

(4) tarif pour une majoration des annuités de 30% sur 5 ans.

(5) tarif pour une minoration des annuités de 30% sur 5 ans.

(6) tarif pour un réversataire même âge que l'assuré principal et pour 10% de réversion (sans options d'annuités garanties ou option minorée / majorée).

(7) tarif pour la garantie décès seule (sans combinaison avec une autre option complémentaire)

Remarques

- Les options Annuités Garanties et Option majorée / minorée ne peuvent être combinées

- Les options Annuités Garanties et la garantie décès ne peuvent être combinées

- Taux technique : 0%

Le résultat du calcul ci-dessus est réalisé à titre indicatif, dans le but d'estimer l'ordre de grandeur de la prime à verser.

LA MONDIALE PARTENAIRE
SA au capital social de 73 413 150 €
Entreprise régie par le code des assurances
Membre d'AG2R LA MONDIALE
104-110 boulevard Haussmann 75008 Paris
313 689 713 RCS Paris